

RIVIERE LE DROPT

Commune de

EYMET

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES
Modification n°1

Pièce n° 7

Echelle 1 : 10 000

Approuvé par arrêté préfectoral le 6 décembre 2018



Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25
Fichier : Eymet_zonages

LÉGENDE

- Limite de la zone inondable pour la crue de référence
- Limite de la zone des hauteurs d'eau de plus de 1 m
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone rouge (inconstructible)
- Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

